



Avis du Comité de filière Animation

Pour une évolution du Bac Professionnel "Animation – Enfance et Personnes Âgées (AEPA)"

Constats partagés

Le Comité de filière Animation rappelle que le secteur de l'animation, notamment dans les accueils collectifs de mineurs (ACM), fait face à une crise persistante de recrutement. Le manque d'animateurs et animatrices qualifiés freine à la fois la qualité des accueils et la dynamique éducative et sociale des territoires. Les ACM jouent un rôle essentiel dans le développement des enfants et dans la structuration des politiques éducatives locales.

Institué en 2016, le baccalauréat professionnel "Animation – Enfance et Personnes Âgées" (AEPA) visait à contribuer à répondre à cette pénurie en proposant une formation professionnalisante accessible dès la sortie du collège. Malgré cette ambition, les résultats en termes d'insertion professionnelle demeurent insuffisants, et la filière animation peine à capter durablement ces jeunes diplômé-es.

Nécessité d'un suivi renforcé des diplômés

Le Comité souligne l'importance de mettre en place un suivi systématique des diplômé-es du Bac Pro AEPA afin de mieux comprendre leur parcours et les freins à leur insertion dans le secteur de l'animation. Cette analyse est essentielle pour ajuster les contenus de formation et leur adéquation avec les besoins des employeurs et des territoires.

Recommandations

Le Comité de filière Animation recommande plusieurs évolutions concrètes du Bac Pro AEPA pour en améliorer l'impact :

- Rattacher le Bac Pro AEPA à la Commission professionnelle consultative (CPC) "Sport et animation" : cela permettrait de mieux articuler les certifications avec les besoins réels du secteur de l'animation et de renforcer la lisibilité des parcours, en tenant compte de la réingénierie des diplômes JEPS en cours.
- Réviser les référentiels de formation :
 - Intégrer davantage de gestes professionnels concrets (animation d'activités, conduite de projets, répertoires de jeux, gestion de groupe, sécurité, etc.).
 - Mieux préparer les élèves à la réalité du travail dans les ACM, en lien avec les attentes des employeurs.
- Adapter le calendrier des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) :



- Permettre la réalisation de stages durant les vacances scolaires (ACM extrascolaires) et sur les temps périscolaires.
 - Offrir ainsi une expérience pratique plus cohérente avec les périodes d'activité des structures d'accueil.
-
- Renforcer l'implication de professionnels de l'animation dans la formation :
 - Recruter des intervenants issus du secteur professionnel, notamment renforcer via des conventions avec les têtes de réseau, collectivités et structures locales.
 - Favoriser une formation ancrée dans les réalités du terrain.
 - Structurer une collaboration régulière entre acteurs :
 - Organiser des temps d'échange (séminaires, formations croisées) entre formateurs, enseignants, employeurs et réseaux associatifs.
 - Identifier les besoins évolutifs du secteur pour adapter en continu les contenus de formation.

Conclusion

Le Bac Pro AEPA constitue une opportunité de formation structurante pour initier les jeunes aux métiers de l'animation. Toutefois, au regard des constats partagés, il ne peut pleinement jouer son rôle de levier vers une insertion professionnelle durable dans la filière sans une évolution significative de ses contenus, de son pilotage et de ses liens avec le terrain.

Le Comité de filière Animation appelle à une mobilisation conjointe de l'Éducation nationale, des professionnels de l'animation et des réseaux de formation pour faire évoluer ce diplôme dans le sens des besoins identifiés, afin qu'il puisse demain répondre aux enjeux d'attractivité et de qualification du secteur.